



CONAKRY 28-29 NOV 2024

— NOOM HÔTEL —

EN COLLABORATION AVEC



THEME

**LA PROMOTION DE LA
SANTE ET SECURITE
AU TRAVAIL**

**FACTEUR DE MOTIVATION,
DE COMPÉTITIVITÉ ET DE BIEN-ÊTRE**



+223 66 76 87 05
+224 622 24 04 08

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les accidents du travail représentent une problématique mondiale. C'est un véritable défi pour les États, les entreprises et les familles. L'Organisation internationale du travail estime que leurs coûts représentent 4 % du PIB mondial.

Outre les pertes humaines et matérielles, les accidents du travail entraînent des absences et des départs de travailleurs qualifiés vers des environnements de travail plus salubres, sûrs et sains. Cependant, une prévention efficace des accidents de travail offre de nombreux avantages. Pour pouvoir bénéficier d'un milieu de travail sain et sûr, les organisations devraient promouvoir davantage la santé et la sécurité au travail (SST). Parce que cette promotion constitue à la fois un facteur de motivation, de compétitivité et de bien-être.

Dès lors, il leur revient de mieux gérer les risques psychosociaux, de se doter d'un comité d'hygiène dynamique. La Rencontre de Conakry traite également de la prévention des risques professionnels en entreprise et de l'importance de sensibiliser les chefs d'entreprise. De ce qui précède, il reste un enjeu majeur, celui d'obtenir l'adhésion des employés aux activités de SST afin de mieux les responsabiliser en prévention des accidents du travail.

Les participants à la rencontre SST de Conakry discuteront de ces sujets afin de renforcer leurs compétences et celles de leurs organisations.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Cette rencontre vise à créer un espace d'échanges de connaissances et d'expériences qui sont entre autres :

- 1.** Gérer efficacement les risques psychosociaux avec la méthode SOLVE ;
- 2.** Savoir comment obtenir l'adhésion des employés aux activités de SST ;

3. Comprendre le fonctionnement et les attributions du comité d'hygiène de sécurité et des conditions des travailleurs ;
4. Responsabiliser les employés dans la prévention des accidents du travail ;
5. Promouvoir la prévention des risques professionnels auprès des chefs d'entreprise.

FORMAT & METHODOLOGIE PEDAGOGIQUE

- a. Partage d'expériences ;
- b. Formation interactive théorique et pratique ;
- c. Discussions de groupe et mises en situation.

PUBLIC CIBLE

1. Dirigeants ;
2. Responsables de la santé et sécurité au travail ;
3. Responsables des ressources humaines ;
4. Membres des comités de sécurité et de santé au travail ;
Médecins du travail / Préventeurs.

PROGRAMME PREVISIONNEL

- Module 1 :** Gestion des risques psychosociaux : approche par la méthode SOLVE.
- Module 2 :** Adhésion des employés à la santé et sécurité au travail.
- Module 3 :** Comité d'hygiène de sécurité et des conditions des travailleurs : attributions, acteurs et fonctionnement.
- Module 4 :** Responsabilisation des employés dans la prévention des accidents de travail.
- Module 5 :** Prévention des risques professionnels en entreprise : importance et plaidoyer auprès d'un chef d'entreprise.
- Module 6 :** Les causes des incendies industriels et leur prévention

